



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pont de Claix, le 25 juin 2026

Réseau des médiathèques du SITPI

Une offre d'ampleur inédite pour la lecture publique

Pont de Claix, Échirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères sont 4 communes de la Métropole de Grenoble, regroupant près de 110 000 habitants et disposant de 8 bibliothèques. Les usagers et habitants des 4 communes ont ainsi à leur disposition près de 250 000 documents mutualisés, avec un accès gratuit à toutes les bibliothèques et médiathèques du réseau.

Depuis 2003, les bibliothèques de ces quatre villes (Pont de-Claix, Echirolles, Fontaine et Saint Martin-d'Hères) sont réunies par la même plateforme informatique gérée par le Syndicat Intercommunal pour les télécommunications et les Prestations Informatiques (SITPI).

Quatre fois par semaine, le SITPI assure une navette entre les bibliothèques. Ce sont ainsi près de 70 000 ouvrages qui sont ainsi échangés entre bibliothèques chaque année.

Contrat Territoire Lecture 2026-2028 : une animation renforcée du réseau

A l'issue d'une phase de concertation et de réflexion avec la DRAC, les élus et les équipes de professionnels, il a été décidé la création d'un Contrat Territoire Lecture, soumis à l'adoption lors des séances des conseils municipaux des communes concernées à la fin juin.

Les médiathèques de Pont de Claix, Échirolles, Fontaine et Saint-Martin-d'Hères renforcent ainsi leur coopération autour d'un projet partagé visant à faire de la lecture publique un outil majeur d'accès à la culture, de cohésion sociale et de transition écologique.

Ce programme s'articule autour de cinq grandes priorités :

- **Développer la lecture publique pour tous**, notamment auprès des publics les plus éloignés de la culture, en renforçant les actions hors les murs, les dispositifs nationaux (Nuits de la lecture, Partir en Livre, Printemps des poètes...) et l'accueil des publics allophones*. Une résidence d'auteur à l'échelle du réseau est également envisagée à l'horizon 2028. Les quatre collectivités proposent déjà des actions tous publics dans le cadre des dispositifs nationaux. Les enjeux sont désormais de mutualiser les propositions pour les développer sur l'ensemble des territoires et de proposer une communication commune par évènement.
- **Faciliter l'accès aux ressources documentaires et culturelles** grâce à un catalogue commun, une bibliothèque numérique métropolitaine et une navette quotidienne qui permet déjà le transport de près de 70 000 documents par an. L'harmonisation des pratiques et des règlements entre les établissements sera engagée dès 2026.
- **Renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire** en participant à de nombreux événements culturels et scientifiques (Festival des Arts du récit, Fête de la science, 10 jours de la culture, festivals littéraires...) et en développant des actions autour de la santé publique en lien avec les acteurs locaux.
- **Faire de la lecture publique un levier de démocratie culturelle et d'éducation** en mutualisant les projets d'éducation artistique et culturelle et en développant l'éducation aux médias et à l'information. Des actions communes seront notamment proposées dans les collèges des quatre communes pour sensibiliser les jeunes à la fabrication de l'information et à l'esprit critique.
- **Intégrer les enjeux de transition écologique** à travers la réduction de la fracture numérique, la sensibilisation aux impacts environnementaux du numérique, la limitation des déplacements des publics, l'expérimentation de pratiques plus durables pour la gestion des collections et le recours à des modes de transport moins polluants.

Pour accompagner cette dynamique, le réseau travaillera autour d'une gouvernance renforcée et d'outils favorisant la coopération entre les équipes des quatre collectivités. L'ambition est de proposer aux habitants une offre culturelle plus cohérente, plus accessible et mieux adaptée aux enjeux contemporains.

Rendez-vous pour les premières animations CTL dès l'automne 2026 !

Verbatim

« Que l'on vienne de la Luire, des Îles de Mars, de Renaudie, ou de La Poya, nous avons tous le même droit à l'évasion, à l'information et à la connaissance.

Faire réseau, c'est refuser qu'un habitant se sente isolé. C'est transformer nos médiathèques en lieux de vie où l'on entre pour un livre, mais où l'on reste pour un café, pour une aide numérique, pour un atelier partagé ou simplement pour ne pas être seul. Ce contrat, c'est un pacte de solidarité. C'est un engagement fort que nos quatre municipalités et le Sitpi main dans la main avec l'État et la DRAC, prennent pour structurer une politique publique de la lecture ambitieuse.

Ensemble, nous sommes plus forts pour innover, pour mutualiser nos énergies, pour croiser nos compétences et pour donner à nos équipes de bibliothécaires les moyens d'agir à grande échelle ».

Sam Toscano

Adjoint à la culture, Pont de Claix

* se dit d'une personne ou d'un groupe de personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère dans le pays où ils se trouvent

[Bruno Cohen-Bacrie](#)

06 20 28 83 77